



Bagnolet, mercredi 22 décembre 2010

COUPE DU MONDE EPEE DAMES JUNIORS
SELECTIVE
DIJON, le 09 janvier 2011

La commission a désigné pour participer à ce tournoi :

Chef de Délégation :	Jean	TURA	
Commission :	Dominique	DECLAUDE	
Entraîneur :	Jean-François	DI MARTINO	
Arbitres :	Jacqueline	CLAUDEL	
	André	PIATKO	
	Hervé	PARENT	
	Jean-Yves	MILLET	
Athlètes :	Alix	BORDERIOU	Beauvais AE
	Clémentine	FERNANDEZ	Grenoble PCE / PFJ Talence
	Louise	JACOB	Colmar SE
	Auriane	MALLO	Lyon EM
	Lauren	REMBI	Bondy AS / PF INSEP

La commission vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.

Vous vous déplacerez et vous logerez par vos propres moyens.

Les droits d'inscription (15€) et les repas sont à régler en espèces.
 Prévoir en conséquence des euros.

Athlètes :	Arsenelle	BABELA	Beauvais AE
	Marie-Florence	CANDASSAMY	Paris UC
	Jenifer	GALAP	Beauvais AE / PFJ Talence
	Maud	TRIBAUDEAU	Lyon EM
	Jeanne	LODS	Avignon AS / PFJ Talence
	Hélène	NGOM	Gagny USM / PFJ Talence
	Coline	PELLETIER	Grenoble PC
Remplaçantes :	Constance	PRADIER	Melun VS
	Bénédicte	RITZLER	Colmar SE
	Fanny	GUILLY	Arras CE
	Maude	BIENFAIT	Douai / PFJ Talence
	Carolane	CIFFOTTI	Lyon MDF
	Jeanne	BOLZE	Paris UC

Licence internationale 2009/2010 : Vous devez la régler à votre chef de Délégation contre la somme de 25€.

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :

- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français,

- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales.

Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque).

2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors.

3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors.

4/ Le port des couleurs nationales, anciennes ou en vigueur, est facultatif en cadets et juniors.

5/ Les tenues des membres de la délégation peuvent être différentes (anciennes , nouvelles ou pas de couleurs).

Hébergement : HOTEL IBIS ARQUEBUSE GARE

Organisateur : ASPTT Dijon

Lieu du tournoi : Palais des sports
17 rue Léon Mauris - 21000 Dijon

Programme : Appel à 07h30 finale à 15h30

Assurance FF ESCRIME / MUTUAIDE - Tél : 00 33 1 45 16 64 64 - Fax : 00 33 1 45 16 63 92
email : assistance@mutuaide.fr - Contrat 08/3394 NC/DM

Merci de confirmer ou annuler votre participation par Fax au 01 43 62 20 99
ou par Email à ffe-deplace@escrime-ffe.fr

Copie : Président, Secrétaire Général, Directeur Technique National, Trésorier, Directeur Général, Directeur des équipes, Présidents des Commissions d'Armes, Entraîneurs des Commissions d'Armes, Président de la Commission d'Arbitrage, Comptabilité.